



Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945 leurs Enfants et Amis

Association Loi 1901

Présidence collégiale : Ida Apeloig, Simon Grobman, François Szulman

COMMUNIQUE DE PRESSE

**L'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants juifs 1939-1945
leurs Enfants et Amis**

26, rue du Renard 75004 Paris

Tél : 01 42 77 73 32

organise

Le Dimanche 5 JUIN 2016

à 10 h 30

Au cimetière Parisien de Bagneux

45, avenue Marx Dormoy

92120 Montrouge

**Sous le Haut patronage de Monsieur François HOLLANDE
PRESIDENT de la REPUBLIQUE**

Et sous le patronage de Monsieur Jean Marc TODESCHINI Secrétaire d'Etat

Auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire

**La cérémonie du souvenir en hommage
aux Combattants Juifs Etrangers Engagés Volontaires
Morts pour la France (Guerre 1939-1945)**

on se réunira

**devant le monument aux morts (près de l'entrée principale du cimetière)
sous lequel, reposent 66 soldats ramenés de tous les champs de bataille
choisis symboliquement parmi des milliers d'autres.**

En 1939, 160 000 juifs étrangers vivent en France. Dès la déclaration de la guerre le 3 septembre 1939, 25 000 s'engagent contre l'Allemagne nazie, ce qui représente la quasi-totalité des hommes en âge de porter les armes. Incorporés dans les 11^e et 12^e Régiments étrangers d'infanterie, 13^e Demi-brigade de la Légion étrangère, 97^e groupe de reconnaissance de division d'infanterie et dans les 21^e, 22^e, 23^e Régiments de marche de volontaires étrangers. Ils participent aux combats de Narvik (Norvège), de la Somme, de l'Aisne ou encore des Ardennes. Pourtant rien ne les prédestinait à tenir un fusil, ils le firent cependant avec bravoure. Des milliers d'entre eux moururent tandis que de nombreux autres, épuisés ou blessés, partirent pour l'Allemagne dans les stalags. Ceux qui évitèrent la captivité et restèrent en France, furent impitoyablement persécutés : ils furent d'abord dépouillés systématiquement de leurs biens avant d'être internés dans des camps de concentration et d'extermination. Les rescapés de cette féroce répression rejoignirent les rangs de la Résistance intérieure ou de la France Libre. Ils combattirent aussi bien en Afrique du Nord qu'en Italie ou en France, lors des débarquements de Normandie et de Provence. Loin de l'idée selon laquelle les Juifs étrangers auraient été des victimes passives ayant accepté leur sort avec fatalité, leur engagement volontaire prouve au contraire leur rôle actif dans le combat contre le nazisme et pour la libération de la France.

2014-2018 Centenaire de la guerre 1914-1918

Sur une population de 40 000 juifs étrangers vivant sur le sol national, à l'aube de la première guerre mondiale, 8 500 hommes s'engagent dans l'armée française. Ils sont incorporés dans les Régiments de la Légion Etrangère et combattent sur un certain nombre de terrains d'opération en Artois, en Champagne, dans la Somme, en Argonne et à Verdun, 3 600 d'entre eux ont donné leur vie pour la défense de leur patrie d'adoption, « LA FRANCE ».

26, rue du Renard 75004 Paris Tel : 01 42 77 73 32 Fax : 01 42 77 52 59

N° Siret : 775 678 600 00039 APE 9499 Z

uevacjea@free.fr

www.combattantvolontairejuif.org